



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 42070

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de M. le ministre de l'écologie et du développement durable sur le danger que représentent les poteaux téléphoniques creux en métal pour la faune. Depuis plus de 20 ans, nous savons que ces poteaux téléphoniques, dispersés sur toute la France, constituent de véritables pièges pour la faune. En conséquence, chaque année, plusieurs dizaines de millions d'espèces protégées et utiles à l'agriculture (chouettes, écureuils, petits passereaux, chauves-souris...) sont victimes de ce fléau. Or, cette hécatombe peut être évitée en plaçant un simple bouchon en métal au sommet des poteaux. Malheureusement, cette opération n'est pas encore effectuée de manière systématique par France Télécom. De plus, l'obturation définitive de tous les poteaux n'est envisagée que sur plusieurs années. Ainsi, il lui demande les dispositions qu'il envisage de prendre afin d'obtenir l'arrêt rapide de cette destruction massive d'espèces protégées.

Texte de la réponse

Le ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives au danger que représentent les poteaux téléphoniques métalliques creux pour la faune. Près de 6 millions de poteaux métalliques ont été installés entre 1975 et 1980. Au cours des vingt ans qui ont suivi, plus de la moitié des poteaux métalliques initialement implantés ont été soit retirés définitivement, soit remplacés par des poteaux en bois, lors des opérations de maintenance. Aujourd'hui, le réseau de distribution de France Télécom compte 14,4 millions de poteaux, dont environ 3 millions sont encore métalliques. Un programme de maintenance permet, sur un cycle de 6 ans, de vérifier tous les poteaux métalliques et de compléter les obturateurs absents. Ces opérations sont réalisées par des entreprises professionnelles soumises à un cahier des charges strict et à des audits réguliers, dans le cadre d'un « plan poteaux » piloté au niveau national. Une campagne exhaustive d'obturation a été réalisée entre 1998 et le début de 2004, avec des obturateurs métalliques fiables. Un nouveau cycle de 6 ans a commencé en 2004 et, à l'issue de cette période, le taux d'obturation défaillante devrait décroître de 25 % à 10 %, en raison de la meilleure tenue des obturateurs en métal posés ces dernières années. De plus, France Télécom utilise, depuis 2003, dans une proportion de 20 %, des poteaux métalliques, dans des conditions d'emploi très ciblées. Ces derniers, d'un modèle différent des précédents, ont fait l'objet d'une obturation « en force » réalisée en usine. Sécurisants pour l'avifaune, ces nouveaux poteaux métalliques devraient améliorer sensiblement et durablement la situation dans l'avenir. France Télécom souhaite, comme les associations de protection de l'avifaune, que le parc de poteaux métalliques ne constitue plus un danger pour la faune. L'entreprise est favorable à l'établissement d'un dialogue régulier, tant au plan national qu'au plan local, avec les responsables de ces associations. Un tel dialogue permettra de mieux prendre en compte à la fois les exigences de l'exploitation du parc de poteaux, le souci de la protection des animaux d'espèces protégées ou utiles à l'agriculture, les autres facteurs d'impact environnemental et les contraintes économiques. Le ministère de l'écologie et du développement durable suivra attentivement les progrès accomplis par France Télécom en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42070

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4584

Réponse publiée le : 22 mars 2005, page 2977